

Je soussigné(e) (Prénom NOM)
 adhérent / souscripteur au contrat (Nom du contrat)
 numéro (Numéro du contrat)

Annexe complémentaire de présentation des supports en unités de compte

Conditions d'investissements et de fonctionnement spécifiques

Dans le cadre de votre contrat* et par dérogation à ses conditions contractuelles, les éléments suivants s'appliquent aux différents supports en unités de compte ci-dessous :

Nom du support	Référence SCI / SC / SIPS	Société de Gestion	limite d'investissement en euros par contrat**	Limitation en pourcentage par rapport à l'encours total du contrat / montant unitaire des versements programmés**
SCI PERIAL Euro Carbone A	FR0014002MX7	PERIAL AM	50 000 €	30 %
SCI Territoires Avenir	FR001400A217	Arkéa REIM	50 000 €	50 %
SC Pierre Impact	FR0014009XS9	BNP Paribas REIM France	50 000 €	50 %
SCI SOFIDY CONVICTIONS IMMO	FR0013466117	Sofidy SA	30 000 €	30 %
SC ESG Tendances Pierre	FR0014007X71	Swiss Life Asset Managers France	10 000 €	10 %
SC PYTHAGORE	FR0014000F47	Theoreim	50 000 €	30 %
SCI SILVER AVENIR	FR0013526100	Arkéa REIM	30 000 €	30 %
SCI PRIMONIAL CAPIMMO	QS0002005277	Praemia REIM France	50 000 €	50 %
SCI LINASENS	FR001400C4M8	Linavest	50 000 €	50 %
COLOC SELECTION	FR0014010ZY0	Urban Premium	50 000 €	30 %

* Un ou plusieurs de ces supports d'investissement peuvent ne pas être référencés comme unités de compte de votre contrat. La présente liste regroupe en effet les supports d'investissement proposés comme supports en unités de compte pour l'ensemble des contrats gérés par Suravenir. Nous vous invitons à vérifier avec votre conseiller habituel si le ou les supports d'investissement que vous souhaitez sélectionner sont bien référencés dans votre contrat

** En cas de non-respect de ces règles ou en cas de dépassement de l'enveloppe maximale qui est accordée par la société de gestion, l'assureur se réserve la faculté de limiter ou de refuser les versements sur le support en unité de compte concerné. L'excédent sera alors investi automatiquement et sans frais sur le fonds en euros du contrat si celui-ci n'en a qu'un ou sur l'Actif Général de Suravenir ou sur Suravenir Rendement 2 si le contrat dispose de plusieurs fonds en euros.

Frais

En lien avec l'unité de compte

Nous vous invitons à consulter le Document d'Informations Clés ou le Document d'Informations Spécifiques du support d'investissement.

En lien avec le contrat

Vous êtes informé(e) que l'unité de compte supporte les frais du contrat, tels qu'indiqués dans les conditions contractuelles qui vous ont été remises lors de l'adhésion / la souscription.

Nom du support / Référence	Périodicité valeur liquidative	Détail*
SCI PERIAL Euro Carbone A (FR0014002MX7)	Hebdomadaire	Préavis: 0 jour Valeur liquidative : Calculée chaque semaine le jeudi ou le jour ouvré précédent si férié (chacune une "Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative"). Toute opération ayant pour date d'effet au plus tard le jour de cette « Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative », s'effectuera sur la base de cette Valeur liquidative.
SCI Territoires Avenir (FR001400A217)	Hebdomadaire	Préavis: 1 jour Valeur liquidative : Calculée chaque semaine le jeudi ou le jour ouvré précédent si férié (chacune une « Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative »). Toute opération dont la date d'effet, est au plus tard le jour ouvré précédent cette « Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative » s'effectuera sur la base de cette Valeur Liquidative.
SC Pierre Impact (FR0014009XS9)	Bi-mensuelle	Préavis: 0 jour Valeur liquidative : Calculée chaque mois le 15 (ou le jour ouvré précédent si le 15 est férié) et le dernier jour ouvré du mois (chacune une « Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative »). Toute opération devra avoir une date d'effet fixée un jour ouvré avant la Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative concernée ; en conséquence, les opérations dont la date d'effet est ainsi avancée d'un jour ouvré s'effectueront sur la base de cette Valeur Liquidative.
SCI SOFIDY CONVICTIONS IMMO (FR0013466117)	Hebdomadaire	Préavis: 1 jour Valeur liquidative : Calculée le dernier jour ouvré de chaque semaine (chacune une "Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative"). Toute opération ayant pour date d'effet au plus tard le jour ouvré précédent cette « Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative », s'effectuera sur la base de cette Valeur liquidative
SC ESG Tendances Pierre (FR0014007X71)	Hebdomadaire	Préavis: 1 jour Valeur liquidative : Calculée le dernier jour ouvré de chaque semaine (chacune une "Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative"). Toute opération ayant pour date d'effet au plus tard le jour ouvré précédent cette « Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative », s'effectuera sur la base de cette Valeur liquidative
SC PYTHAGORE (FR0014000F47)	Hebdomadaire	Préavis: 1 jour Valeur liquidative : Calculée chaque semaine le jeudi ou le jour ouvré précédent si férié (chacune une « Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative »). Toute opération dont la date d'effet, est au plus tard le jour ouvré précédent cette « Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative » s'effectuera sur la base de cette Valeur Liquidative.
SCI SILVER AVENIR (FR0013526100)	Bi-mensuelle	Préavis: 1 jour Valeur liquidative : Calculée le 1er et le 15 de chaque mois (chacune une "Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative"), sur la base des comptes intermédiaires arrêtés le jour précédent. Si le 1er ou le 15 est un jour férié, le calcul de la Valeur Liquidative est reporté au jour ouvré suivant). Toute opération ayant pour date d'effet le jour ouvré précédent le jour de valorisation s'effectuera sur la base de la valorisation de la quinzaine.
SCI PRIMONIAL CAPIMMO (QS0002005277)	Hebdomadaire	Préavis: 1 jour Valeur liquidative : Calculée le dernier jour ouvré de chaque semaine (chacune une "Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative"). Toute opération ayant pour date d'effet au plus tard le jour ouvré précédent cette « Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative », s'effectuera sur la base de cette Valeur liquidative.
SCI LINASENS (FR001400C4M8)	Hebdomadaire	Préavis: 0 jour Valeur liquidative : Calculée chaque semaine le mercredi ou le jour ouvré précédent si férié (chacune une "Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative"). Toute opération ayant pour date d'effet au plus tard le jour de cette « Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative », s'effectuera sur la base de cette Valeur liquidative.
COLOC SELECTION (FR0014010ZY0)	Bi-mensuelle	Préavis: 1 jour Valeur liquidative : Calculée le 1er et le 15 de chaque mois (chacune une "Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative"), sur la base des comptes intermédiaires arrêtés le jour précédent. Si le 1er ou le 15 est un jour férié, le calcul de la Valeur Liquidative est reporté au premier Jour Ouvré précédent.). Toute opération ayant pour date d'effet au plus tard le jour ouvré précédent cette « Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative », s'effectuera sur la base de cette Valeur liquidative.

* Les sociétés de gestion peuvent activer des mécanismes de gestion de la liquidité des supports. Ces mécanismes peuvent être répliqués au niveau des unités de compte.

Je, soussigné(e), adhérent/souscripteur (Prénom, NOM)

- ✓ déclare avoir reçu, pris connaissance et accepté les règles de fonctionnement du contrat propres aux supports en unités de compte figurant au sein de la présente annexe
- ✓ **déclare avoir reçu et pris connaissance des caractéristiques principales par la remise du document d'informations clés ou spécifiques du (des) support(s) d'investissement**, que je choisis aujourd'hui comme support(s) en unité(s) de compte dans le cadre de mon contrat.
- ✓ **déclare avoir compris la nature du (des) support(s) proposé(s) comme unité(s) de compte ainsi que les risques y afférents et avoir été clairement informé(e) qu'en investissant sur des unités de compte, je prends à ma charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles que j'ai souscrites, les unités de compte étant sujettes à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. De ce fait, l'assureur ne peut s'engager que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. En qualité de souscripteur, je supporte l'ensemble des risques financiers au titre des investissements réalisés sur les unités de compte**

Fait à

Le/...../.....

*Signature(s) de l'adhérent/du souscripteur,
précédée de la mention « lu et approuvé »*

SURAVENIR : Siège social : 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 305 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09).